



**ETABLISSEMENT GDI**

**COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ETABLISSEMENT**

**SUITE DE LA SEANCE DE MISE EN PLACE  
18 JANVIER 2019**

Madame Sophie SERRANIA procède à l'appel nominal des présents.

**SONT PRESENTS :**

**MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLEANTS :**

**LISTE CGT**

**ERIC TURBAN (SECRETAIRE) (T)**  
**PATRICK LEGRAND (T)**  
**YVES-DIDIER COUSSEAU (T)**  
**NICOLAS PRIEUR (T)**  
**CHRISTOPHE HARDY (T)**  
**LUC NAYROLES (T)**  
**ANDRE BAZIN (T)**  
**JEAN-RENE MORVAN (T)**  
**BENOIT LUCAS (T)**

**STEPHANE BONNENFANT (S)**  
**DEMBA SEMEGA (S)**  
**STEPHANE TONDUT (S)**  
**FABRICE KELLER (S)**  
**SEBASTIEN BOIDIN (S)**

**LISTE CFE-CGC**

**JEAN RODRIGUES (T)**

**LISTE UNSA**

**FREDERIQUE TOUBOUL (T)**  
**SYLVAIN ROUSSEL (T)**  
**LAURENT DUMYCZ (T)**

**LISTE SAT**

**JAMEL AMOUNI (T)**

**REPRESENTANTS SYNDICAUX :**

**CGT**

**UNSA**

**CFE-CGC**

**EXCUSE**

**SEBASTIEN LESGENT**

**AURELIEN AZOULAY**

**ALEX BOUCHAFA**

## ORDRE DU JOUR

<b>5. Règlement intérieur du CSE GDI</b>	<b>5</b>
<b>6. Election des membres du Bureau du CSE GDI</b>	<b>6</b>
<b>7. Constitution des commissions du CSE GDI</b>	<b>7</b>
<b>11. Calendrier prévisionnel 2019 des séances du CSE GDI</b>	<b>9</b>

La séance est reprise à 8 h 37 sous la présidence de M. Olivier DUTHUIT.

**M. LE PRESIDENT** – Je vous adresse tout d’abord mes meilleurs vœux, pour vous et vos familles. Je souhaite que tout se passe bien pendant cette année. Nous prenons la suite de la séance précédente qui était la séance de mise en place que nous avons suspendue le 20 décembre 2018. Avez-vous des déclarations ?

**M. LE SECRETAIRE** – Nous n’en avons pas, tout au moins au titre de la CGT.

**M. LE PRESIDENT** – Nous avons, lors de cette séance de mise en place, constaté les résultats des élections, la désignation des représentants syndicaux, nous avons élu le Secrétaire et désigné les membres de la CSSCT.

**M. LE SECRETAIRE** – Nous avons désigné les membres de la CSSCT et nous avons désigné, dans le même temps, un Secrétaire de la CSSCT. Nous allons aujourd’hui désigné un Secrétaire Adjoint en cas d’absence du Secrétaire pour que la commission puisse fonctionner. Pour la CGT, nous présentons la candidature de M. Jean-René MORVAN pour le poste de Secrétaire Adjoint de la CSSCT du CSE GDI.

**M. LE PRESIDENT** – Y a-t-il d’autres candidats ? S’il n’y en a pas, je propose de procéder au vote sur la candidature de M. MORVAN.

**Mme SERRANIA** – Je rappelle que le vote se fait à main levée.

#### **PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**M. Jean-René MORVAN est élu Secrétaire Adjoint de la CSSCT à l’unanimité des présents.**

#### **5) REGLEMENT INTERIEUR DU CSE GDI**

**Mme SERRANIA** – Le règlement intérieur du CSE GDI vous a été remis sur table et vous en avez tous un exemplaire.

**M. LE SECRETAIRE** – Le règlement intérieur, qui permet de faire fonctionner l’instance en interne, reprend un certain nombre d’éléments sur le fonctionnement du Bureau et des commissions. Nous avons eu un certain nombre de versions et d’échanges. Je tiens à nous excuser pour le fait que le règlement intérieur vous soit remis sur table. Des échanges ont eu lieu avec l’ensemble des élus et des organisations syndicales représentatives sur les différentes moutures de ce règlement intérieur. Il est présenté aujourd’hui pour son adoption. Avez-vous des commentaires ou des éléments à apporter sur le document ?

S'il devait y avoir des évolutions pendant la mandature, nous serions obligés de le repasser devant cette instance pour adoption pour pouvoir le modifier, soit pour modifier ou supprimer un article, soit pour en ajouter.

**M. LE PRESIDENT** – Par ailleurs, nous entrons dans un nouveau mode de fonctionnement auquel nous devons apprendre à nous adapter. Nous sommes convenus avec vous de faire un point régulier sur le fonctionnement de cette instance pour voir, indépendamment du règlement intérieur ou pas forcément indépendamment, si des points sont à adapter pour avoir le fonctionnement le plus clair possible dans le respect de la réglementation. Nous verrons en marchant quel degré d'adaptation nous pourrions avoir.

**M. LE SECRETAIRE** - Nous le verrons en marchant sur les moyens et plus particulièrement sur les moyens de la CSSCT qui, de prime abord, nous paraissent trop légers par rapport à toutes les fonctions et les activités sur lesquelles elle sera sollicitée non seulement en termes de nombre d'élus, mais aussi en termes de moyens alloués. Nous le verrons en fonctionnant, mais nous tenions à vous alerter sur ce sujet-là qui nous paraît sensible puisque cette instance était avant très proche des agents. Je pense qu'il faudra être vigilant au moins sur ce sujet-là.

**M. LE PRESIDENT** – Nous en avons parlé et nous sommes d'accord. Un certain nombre de points sont couverts par le cadre réglementaire et définissent des moyens pour pouvoir le faire. Un autre point est celui des réunions à la demande de la direction qui seront prises en charge par la direction vu qu'elles auront lieu à notre demande. Il faudra voir combien de personnes d'entre vous y assistent... Tous ces points devront être regardés.

**M. LE PRESIDENT** - Avez-vous des remarques, des questions ou des interrogations sur ce règlement intérieur ? Si vous n'en avez pas, je vous propose de passer au vote sur son adoption.

#### **PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le règlement intérieur du CSE GDI est adopté à l'unanimité des présents.**

#### **6) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU CSE GDI**

**M. LE PRESIDENT** – M. TURBAN et M. NAYROLES ont été élus respectivement Secrétaire et Trésorier du CSE GDI lors de la première partie de la séance qui a eu lieu le 20 décembre dernier.

**M. LE SECRETAIRE** – Nous avons désigné par obligation, pour que l'instance puisse se mettre en place, un Secrétaire et un Trésorier. Nous allons étoffer le Bureau en désignant aujourd'hui un Secrétaire Adjoint et un Trésorier Adjoint. Je propose que nous fassions un vote séparé pour ces deux désignations.

➤ **Election du Secrétaire Adjoint du CSE GDI**

**M. LE SECRETAIRE** – Nous proposons la candidature de M. Christian PAROT pour le poste de Secrétaire Adjoint.

**M. LE PRESIDENT** – Y a-t-il d'autres candidats ? S'il n'y en a pas, nous passons au vote sur cette proposition.

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**M. Christian PAROT est élu Secrétaire Adjoint du CSE GDI à l'unanimité des présents.**

➤ **Election du Trésorier Adjoint du CSE GDI**

**M. LE SECRETAIRE** – Nous proposons la candidature de M. François DELGADO.

**M. LE PRESIDENT** – Pas d'autres candidats ? Nous allons procéder au vote sur la candidature de M. DELGADO.

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**M. François DELGADO est élu Trésorier Adjoint du CSE GDI à l'unanimité des présents.**

**7) CONSTITUTION DES COMMISSIONS DU CSE GDI**

**Mme SERRANIA** – Trois commissions sont obligatoires : la commission économique, la commission égalité professionnelle et la commission formation. Nous voterons dans un premier temps pour désigner le président de chaque commission avec des votes séparés, puis nous procéderons à la désignation des commissaires avec un vote séparé pour chaque commission.

**M. LE SECRETAIRE** – Nous désignerons seulement aujourd'hui les présidents des commissions et les commissaires de la commission économique puisque nous avons encore besoin d'un peu de temps pour pouvoir désigner les autres commissaires, avoir des échanges entre nous et bien finaliser les noms des personnes qui siégeront dans les commissions.

- **Désignation des Présidents de commission**

- **Commission Economique**

**M. LE SECRETAIRE** – Nous proposons la candidature de M. Luc NAYROLES en tant que Président de la commission économique.

**M. LE PRESIDENT** – Y a-t-il d'autres candidats ? Nous allons procéder au vote sur la candidature de M. NAYROLES.

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**M. Luc NAYROLES est élu Président de la Commission Economique à l'unanimité des présents.**

- **Commission Formation**

**M. LE SECRETAIRE** – Nous proposons la candidature de M. Pascal LAMBERT en tant que Président de la Commission Formation.

**M. LE PRESIDENT** – Y a-t-il d'autres candidats ? Nous allons procéder au vote sur la candidature de M. LAMBERT.

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**M. Pascal LAMBERT est élu Président de la Commission Formation à l'unanimité des présents.**

- **Commission Egalité Professionnelle**

**M. LE SECRETAIRE** – Nous proposons la candidature de Mme Frédérique TOUBOUL en tant que Présidente de la Commission Egalité Professionnelle.

**M. LE PRESIDENT** – Y a-t-il d'autres candidats ? Nous allons procéder au vote sur la candidature de Mme TOUBOUL.

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**Mme Frédérique TOUBOUL est élue Présidente de la Commission Egalité Professionnelle à l'unanimité des présents.**

- **Désignation des Commissaires**

**M. LE SECRETAIRE** – Sur la désignation des commissaires, je propose de faire un vote groupé pour l'ensemble des commissaires.

**Commission Economique**

M. Yves-Didier COUSSEAU de la CGT  
M. Nicolas PRIEUR de la CGT  
Mme Frédérique TOUBOUL de l'UNSA  
M. Jean RODRIGUES de la CFE-CGC

**PROCEDURE DE VOTE**

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**M. COUSSEAU, M. PRIEUR, Mme TOUBOUL et M. RODRIGUES sont élus membres de la Commission Economique à l'unanimité des présents.**

**M. LE PRESIDENT** – Nous avons voté la dernière fois la résolution sur le versement au CSE Central de la contribution financière relative à la gestion centralisée des activités sociales et culturelles. Nous vous avons donné une information sur les modalités de la rétrocession obligatoire d'une part de la subvention au CSE Central. Nous avons désigné les représentants du CSE au CSE Central qui sont M. BAZIN en tant que titulaire et M. TURBAN en tant que suppléant.

**M. LE SECRETAIRE** – Le CSEC a été mis en place le 16 janvier dernier.

**M. LE PRESIDENT** – Pour mon information, qui est Secrétaire du CSEC ?

**M. LE SECRETAIRE** – Son Secrétaire est Frédéric SARRASSAT de l'UNSA. Le premier Secrétaire Adjoint est Thierry SAUTEL de la CGT, le deuxième Secrétaire Adjoint est Laurent DOMINE de la CFE-CGC, le Trésorier est Frédéric NIVERT de la CGT et le Trésorier Adjoint Patrick PIGEARD de l'UNSA.

**11) Calendrier prévisionnel 2019 des séances du CSE GDI**

**M. LE PRESIDENT** – Nous vous avons remis sur table le calendrier prévisionnel des séances du CSE GDI.

**M. LE SECRETAIRE** – Je rappelle que tous les élus titulaires sont convoqués et invités à assister à la séance. En cas d'absence du titulaire, ils sont remplacés par le suppléant. Le Secrétaire est invité à l'établissement de l'ordre du jour puisqu'il signe

l'ordre du jour. L'ensemble des élus ne sont donc pas invités à l'établissement de l'ordre du jour. Je vous invite à prendre en compte les dates des séances du CSE.

**M. LE PRESIDENT** – Elles sont calées sur le troisième jeudi du mois avec de temps en temps un petit décalage lié aux vacances scolaires.

**Mme SERRANIA** – Seule la séance du mois d'août a lieu la dernière semaine du mois. Les autres dates sont fixées le troisième jeudi du mois.

**M. LE SECRETAIRE** – L'heure de début de la séance est-elle bien 8 h 30 ?

**M. LE PRESIDENT** – Il a été demandé par un certain nombre d'entre vous que les séances commencent à 9 heures. Je propose que nous restions à 8h30 pour l'instant puisque nous sommes dans une phase de rodage. Nous aurons, par rapport aux séances du CDEP, un ordre du jour qui sera un peu en écart avec le fonctionnement des commissions et le fait de ne plus avoir de CHSCT. Nous verrons comment nous fonctionnerons. Nous avons dit que nous relevions l'ensemble des participants pour la journée. Nous verrons si la séance peut durer la demi-journée si nous n'avons pas besoin de nous étaler, mais si nous avons besoin de le faire, il faudra prendre le temps.

Je vous propose, pour pouvoir se cadrer, que nous continuions à démarrer les séances à 8h30. Si des séances sont moins chargées, nous les débuterons à 9 h et nous verrons ce point au moment de l'ordre du jour. Nous n'avons pas de référence aujourd'hui. Si les séances sont très longues et si nous savons qu'elles se dérouleront sur toute la journée, nous pourrions peut-être commencer à 9 h. Le sujet n'est pas tranché et il faut vraiment que nous nous rodions en termes de fonctionnement. Avez-vous d'autres commentaires ?

**Mme PRALONG-RICHY** – Cette séance de mise en place, qui s'est faite sur deux jours différents, est complète. Nous sommes prêts pour aborder l'année avec un nouveau CSE.

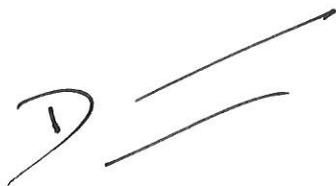
**M. LE PRESIDENT** – Nous aurons les sujets traditionnels à traiter. L'année 2019 sera en partie occupée en plus par la mise en place des évolutions d'organisations. Nous rodons notre fonctionnement entre les audiences, les informations du CSE, le rôle de la CSSCT..., et nous devons caler tous ces éléments sur un dossier important. Nous verrons comment nous pourrions garantir l'information et la discussion pour l'ensemble des élus et comment nous ferons fonctionner tout cet ensemble.

**Mme PRALONG-RICHY** – Le Président m'ayant donné la parole, j'en profite pour vous dire que vous n'avez pas eu ce matin des viennoiseries et j'ai entendu Monsieur BAZIN s'en plaindre. Mme SERRANIA était déjà en train de s'excuser. Je vous prie de nous en excuser et je le prends à ma charge parce que Mme SERRANIA a été très sollicitée ces derniers temps par la mise en place du CSE qui l'a beaucoup occupée.

**M. LE PRESIDENT** – Nous prévoyons un petit quelque chose pour la première séance qui aura lieu le 21 février 2019 dans cette même salle. Je vous remercie pour votre participation.

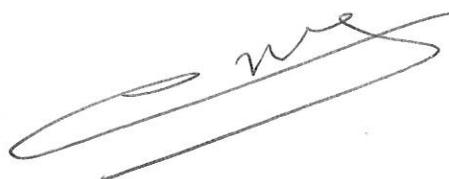
La séance est levée à 9 heures.

Le Président :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by several horizontal strokes.

Olivier DUTHUIT

Le Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'E' followed by 'urban' and a long horizontal stroke.

Eric TURBAN